

Fiche de synthèse de la reprise d'études en formation continue à l'IUT de Brest-Morlaix

1. Etude de la candidature

- Le candidat fait parvenir au Centre d'Alternance et de Formation Continue de l'IUT de Brest-Morlaix (CAFC) un CV, une lettre de motivation, les bulletins ou relevés de notes du dernier diplôme obtenu, à l'adresse suivante, en précisant bien la formation souhaitée :

IUT de BREST-MORLAIX
CAFC
Rue de Kergoat - CS 93837
29238 BREST CEDEX 3

Ou par mail : cafc.iutbrestmorlaix@univ-brest.fr

- La demande est transmise au département de l'IUT hébergeant la formation demandée. Une commission d'enseignants du département étudie la candidature, éventuellement après entretien avec le candidat.
- Le candidat est tenu informé du résultat de l'étude de son dossier (admission en formation ou refus).
- Date limite de candidature : 31 mai pour la rentrée universitaire suivante.

2. Coût de formation

Il comprend le coût pédagogique + les droits d'inscription

- Le coût pédagogique dépend de la formation :
 - 6000€ pour une licence professionnelle
 - 4500 à 5000€ pour une première année de BUT (selon le type de BUT)
 - 4000 à 4500€ pour la deuxième année de BUT (selon le type de BUT)
 - 4000 à 4500€ pour la troisième année de BUT (selon le type de BUT)
- Les droits d'inscription universitaires sont définis chaque année (à titre indicatif, 170€ pour 2022-2023).
- Un devis est établi uniquement si la candidature est retenue.

3. Recherche de financement

- Le candidat recherche un financement/un organisme financeur, selon son statut. Quelques exemples (liste non exhaustive):
 - Statut de salarié
 - OPCO de l'entreprise
 - Statut de demandeur d'emploi
 - Conseil Régional
 - Pôle Emploi

Nota : Par ailleurs, de nombreuses formations sont proposées à l'IUT dans le cadre de contrats d'alternance, accessibles aux demandeurs d'emploi (pour le détail des formations voir le site de l'IUT www.iut-brest.fr).

- L'IUT renseigne le cas échéant le dossier de financement, après avoir été informé par le candidat du type de financement retenu.

4. Déroulement de la formation

- Il n'y a pas de groupe spécifique « formation continue ». Les stagiaires en reprise d'études sont intégrés avec les étudiants en formation initiale ou avec les alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour les formations en alternance (dans ces deux derniers cas le rythme de formation est obligatoirement l'alternance, avec stage en entreprise).

La reprise d'études en formation continue regroupe beaucoup de cas de figure très différents qui ne peuvent tous être décrits dans cette note synthétique.

Aussi, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone avec le CAFC de l'IUT au 02 98 01 61 11 pour obtenir de plus amples informations ou par mail :

cafc.iutbrestmorlaix@univ-brest.fr